

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des inspecteurs de l'enseignement
secondaire ordinaire associés aux travaux du jury de
l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle
en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en
sciences dentaires**

A.Gt 20-02-2020

M.B. 06-03-2020

Ce texte est abrogé par l'AGCF du 13 novembre 2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires, article 2, § 3, alinéa 2;

Vu le décret du 10 janvier 2019 relatif au service général de l'Inspection, article 32 et annexe I^{re}, 14^o, 23^o, 25^o et 26^o ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2017 portant désignation des inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire associés aux travaux du jury de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires;

Considérant la proposition de l'Inspectrice générale coordonnatrice du 20 décembre 2019;

Sur la proposition de la Ministre de l'Éducation et de la Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité d'inspecteurs associés aux travaux du jury de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires visé à l'article 2 du décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires :

1^o Mme Françoise CHATELAIN, Inspectrice des cours de français au DS (article 32 et annexe I^{re}, 14^o, du décret du 10 janvier 2019);

2^o M. Fabien JACQUES, Inspecteur des cours de mathématiques au DS (article 32 et annexe I^{re}, 23^o, du décret du 10 janvier 2019);

3^o M. Pierre MARICHAL, Inspecteur des cours de biologie et de chimie au DS (article 32 et annexe I^{re}, 25^o, du décret du 10 janvier 2019);

4^o M. Pierre SEVENANTS, Inspecteur des cours de physique au DS (article 32 et annexe I^{re}, 26^o, du décret du 10 janvier 2019);

5^o Mme Claudine BAIVERLIN, Inspectrice des cours de biologie et de chimie au DS (article 32 et annexe I^{re}, 25^o, du décret du 10 janvier 2019);

6^o M. Jean-François DELESTRAIT, Inspecteur des cours de français au DS (article 32 et annexe I^{re}, 14^o, du décret du 10 janvier 2019).

Article 2. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 29 mars 2017 portant désignation des inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire associés aux travaux du jury de l'examen d'entrée et

d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 4. - La Ministre de l'Enseignement supérieur et la Ministre de l'Education sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 20 février 2020.

Le Ministre-Président,

P.-Y. JEHOLET

La Ministre de l'Enseignement supérieur, de l'Enseignement de la Promotion sociale, des Hôpitaux universitaires, de l'Aide à la jeunesse, des Maisons de Justice, de la Jeunesse, des Sports et de la Promotion de Bruxelles,

V. GLATIGNY

La Ministre de l'Education,

C. DESIR